

François d'Assise pour agrandir le chœur de l'église et placer la chaire actuelle.

L'année suivante (1726), Monseigneur de St-Vallier fit construire le chœur des religieuses à la place de la chapelle en rond-point des Récollets.

En 1736, la communauté fit bâtir une aile de 120 pieds, faisant suite au bâtiment du comte de Frontenac. En 1843, cette aile fut prolongée de 150 pieds. La nécessité de ces agrandissements de l'hôpital se faisait sentir, surtout depuis que le personnel des religieuses et des domestiques avait été augmenté pour le besoin des pauvres et des aliénés : ces derniers étaient logés dans un grand édifice en face de l'hôpital, au nord du cimetière, et furent tous transférés, en 1845, à l'asile de Beauport.

Les besoins du nombreux pensionnat de demoiselles, que dirigeaient les religieuses, exigèrent qu'on exhausât, en 1850, tous les anciens bâtiments, à l'exception de celui qu'on avait fait en 1843.

Enfin, en 1859, afin d'avoir un local plus vaste pour les pauvres, on construisit au nord de l'hôpital une aile de 80 pieds : c'est celle où se trouve maintenant les chambres destinées aux prêtres malades. La suppression du pensionnat, en 1868, a permis ce changement de destination.

— Les Récollets n'étaient de retour à leur couvent de Notre-Dame des Anges que depuis une dizaine d'années, lorsqu'ils songèrent sérieusement à se rapprocher de Québec et même à s'établir à la haute-ville. Obtenir cette permission de l'évêque était une grave difficulté à vaincre ; ils parurent vouloir l'é luder habilement. Convaincus que le projet de fonder une seconde maison de religieux mendians dans une petite ville d'environ 1300 âmes, comme l'était alors Québec, alarmerait tout le monde, ils se bornèrent à demander la permission d'y bâtir une infirmerie pour leurs religieux malades qui seraient ainsi plus à portée des médecins et des remèdes. Le 28 mai 1681, ils obtinrent du roi un emplacement appelé la sénéchaussée, situé à la haute-ville, entre les rues Desjardins, Ste-Anne et St-Louis : c'est l'endroit où se trouve maintenant la cathédrale anglicane. Monseigneur de Laval accéda à leur demande d'une infirmerie, et leur permit également d'y dire la messe, portes fermées, en faveur des religieux malades, jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leur monastère de Notre-Dame des Anges.

Ils avaient obtenu ce qu'ils désiraient ; ils avaient un pied-à-terre dans la ville ; leur zèle religieux, favorisé par les circonstances, devait, comme une rose bienfaisante, faire croître ce petit grain de sénévé. Ils auraient dû s'en

tenir à cette première faveur et attendre, dans une soumission parfaite à l'autorité diocésaine, des jours plus favorables à la réalisation de leur projet.

“ L'infirmerie, dit Monsieur de la Tour, devint bientôt un hospice pour tous les religieux, sains et malades, et l'hospice devint un couvent, l'autel pour dire la messe d'vint une chapelle, et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoire et la cuisine accompagnèrent le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent..... et le public y fut reçu. La messe basse devint solennelle ; on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'ordre ; elles furent annoncées par le prédicateur récollet..... ; on eut soin d'élever un clocher, pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt l'cloche appela le public aux offices.” Cette description vive et piquante du spirituel chanoine de la Tour nous fait connaître les pieuses ruses et les envahissements successifs des Pères Récollets, contrairement aux intentions bien connues de leur évêque. La force d'expansion, la vitalité inhérente aux corps religieux les porte à se développer rapidement, à se propager, à multiplier leurs œuvres de zèle et de charité ; cependant ils ne peuvent opérer un bien réel et solide que lorsqu'ils savent se plier docilement aux restrictions et aux ordres que leur donne l'autorité compétente.

Malheureusement pour les Récollets de Québec, ils avaient alors parmi eux des esprits trop ardents, incapables de subir une direction contraire à leurs idées préconçues. Les écarts auxquels se laissèrent emporter certains membres de l'ordre, d'ailleurs recommandables par leurs talents et par de belles qualités, doivent être imputés à ces membres et non à l'ordre entier qui souvent désavoua ou blâma ces actes, et c'est le cas de dire avec le Frère Sagard que, de même qu'une hirondelle ne fait pas un printemps, de même un ou deux religieux ne font pas une communauté. Les Récollets eurent grandement tort d'enterrer un des leurs dans cette prétendue infirmerie, lorsque l'évêque le leur défendait et leur offrait charitablement de l'inhumer à la cathédrale ou de le faire accompagner solennellement par le clergé à leur monastère de Notre-Dame des Anges. Leur tort fut encore plus considérable lorsque, malgré l'injonction formelle de l'évêque de faire cesser les travaux de construction du nouveau couvent et de s'en tenir aux termes de la permission qu'il leur avait d'abord accordée, ils continuèrent néanmoins et achevèrent de bâtir.

(à continuer.)

L'Abuille.

“ Forsan et hæc olim meminisse iuvabit.”

QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1861.

Comment vivre longtemps.

Supposez qu'un jour un docteur invente une pilule, fabrique une drogue quelconque, qui aurait pour propriété de prolonger indéfiniment la vie humaine, combien de bouches avides engloutiraient la susdite panacée, et quelle fortune colossale réaliserait notre homme ! Heureusement que l'esprit humain est encore loin d'une semblable découverte, et jusqu'à nouvel ordre, il faudra nous tirer d'affaire le moins mal que nous pourrons.

Sans vouloir affirmer qu'on peut prolonger sa vie au delà d'une juste limite, il est cependant permis de dire que, par l'usage de certaines recettes, il est possible de reculer cette limite d'une manière assez notable. Voici ce que dit, à ce propos, M. l'abbé Moigno, qui a déjà atteint un âge très avancé, et qui jouit encore d'une santé capable de décourager tous ses héritiers, s'il avait quelque chose à leur léguer. Écoutez bien, grands et petits.

“ Mangez peu, très peu, surtout mangez peu de viande et beaucoup de légumes, de soupes aux légumes ; le plus grand nombre mange trop, presque deux fois trop, l'assimilation se fait mal. Si, au contraire, on sait rationner convenablement sa nourriture, la digestion est facile, l'assimilation parfaite, le sommeil calme et profond, les forces sans cesse réparées. Pour la santé il faut savoir employer les autres moyens physiques, boire des vins légers ; rouge de Berry ou Sancerre, blancs de Valette, faire usage de temps en temps de l'eau de goudron.....”

Il paraît que les vins sont de trop ; l'eau fraîche vaut bien mieux que tous les vins possibles. Passe pour l'eau de goudron dont on ne sera jamais porter à abuser. En été, on permet une dose de bière de gingembre.

Aux Petits nous dirons : Ne mangez pas de bonbons. On vient de découvrir que dans quelques-unes de ces dragées, il y a jusqu'à 77 p. cent de terre à pipe. Quel est l'effet de cette substance sur l'estomac des enfants ?... *Adhuc sub judice lis est.* Cependant on peut affirmer que nous n'avons pas été construits pour jouer le rôle de four à poterie.

Nous ajouterions bien encore : No fumez pas ; ne prenez pas, (nous ne supposons pas qu'on puisse faire pire que cela.) Mais, hélas ! à quoi servirait nos remontrances ?